

G. VAN GOIDSENHOVEN donne lecture du texte suivant :

G. VAN GOIDSENHOVEN geeft lezing van de volgende tekst:

On le sait, le quartier du « Bon Air » doit bénéficier d'un réaménagement dont une première phase a été mise à l'enquête publique et qui doit passer en Commission de concertation le 24 mars. Le projet mis à l'enquête publique vise au réaménagement de six carrefours afin de rendre le domaine public aux riverains, et éviter le trafic de transit en installant des mailles en sens unique. C'est du moins ce qui est indiqué par la Commune.

Or, il semble que les riverains essaient en vain de faire entendre un certain nombre de préoccupations. Ainsi, une pétition d'environ 250 signataires tourne dans la cité. Le contact avec l'échevine des « Travaux publics » semble avoir été très compliqué et le dialogue sans perspective. Or, les riverains s'inquiètent de la multiplication d'espace public alors que ceux préexistants ne sont ni correctement entretenus ni valablement sécurisés. D'autre part, dans ce quartier peuplé par de nombreuses personnes âgées et handicapées, la nécessité d'une rénovation rapide et profonde des trottoirs apparaît, pour beaucoup, comme une priorité absolue. Il y va de la santé et de l'autonomie de ces personnes qui parfois renoncent à toute qualité de vie et de liberté de mouvement du simple fait du risque d'une chute sur les dallages disjoints ou disloqués.

Le Collège peut-il nous dire pourquoi le dialogue avec les riverains semble être aussi compliqué en amont de l'enquête publique ? Comme s'est passé la Commission de concertation ? Pouvez-vous de façon claire et unanime rassurer les riverains quant à l'amélioration de la gestion des espaces publics et de la sécurité ainsi leur assurer que l'indispensable rénovation des trottoirs sera intégrée et assurée comme une priorité ?

Madame l'Échevine MÜLLER-HÜBSCH donne lecture de la réponse suivante :

Mevrouw de schepen MÜLLER-HÜBSCH geeft lezing van het volgende antwoord:

Effectivement, le projet est la première phase d'une rénovation de l'espace public du quartier « Bon Air ». Il existe un consensus sur le fait que les espaces publics du quartier ont besoin d'une rénovation en profondeur. J'avoue ne pas très bien comprendre pourquoi les échevins du développement urbain et de la mobilité n'ont rien fait au cours des législatures précédentes. « *Nous avons toujours été oubliés entre Dilbeek et le Ring* » est une légende urbaine répétée chaque fois que je me rends dans ce quartier.

En 2019, le Collège avait déjà pris la décision d'utiliser une grosse subvention (Plan triennal d'investissement) pour ce quartier. Pour cela, une analyse de l'ensemble du quartier a été réalisée. En mars, ce plan de rénovation des rues et des places a été établi. Concernant la communication autour de ce plan, le « Master-Plan » pour le quartier a été présenté aux habitants au printemps 2021. L'annonce a été faite par des flyers, dans le journal communal, sur Facebook et sur le site web de la Commune. Le comité de quartier est en contact avec la Commune et a participé à la réunion, ensemble avec d'autres habitants. Cette coopération a été très fructueuse et positive. Certains changements dans le plan remontent à ces réunions. Pendant l'enquête publique, en février de cette année, nous avons reçu des questions, des remarques et des plaintes, ce qui est le but d'une telle enquête. J'ai encore été contactée personnellement pour répondre aux questions. J'ai ensuite organisé une réunion avec les habitants du quartier. Avant que cette dernière réunion n'ait lieu, certains citoyens ont malheureusement préféré faire le tour du quartier avec une foule de fausses informations. Nous nous sommes donc occupés d'expliquer de nombreuses choses pour dissiper les inquiétudes sur ce dossier, ce que nous avons encore fait ce matin, lors de la commission de Concertation.

La première phase de rénovation se concentre sur les petites places du quartier car nous attendons encore les travaux à l'école « Les Acacias » et nous ne voulons pas rénover

des rues qui seront démolies dans le futur par des véhicules de chantier. Le dossier va maintenant être décidé par la Région en pour un permis. Une fois le permis obtenu, le projet sera mis en œuvre.

G. VAN GOIDSENHOVEN considère que cette réponse ne tient pas compte de toute une série de questions, notamment sur les trottoirs, l'égouttage, les demandes des habitants, etc. Une fois de plus, on est habitué à tout ce genre d'évaluations alors qu'on attendait plutôt de l'empathie à l'égard des habitants qui ont encore le droit d'exprimer leurs questions et inquiétudes. Ces habitants sont souvent traités comme une valeur négligeable, obligés de venir en rang serré à la Commune pour espérer trouver d'autres interlocuteurs qu'une échevine qui n'écoute qu'elle-même.

Monsieur le Bourgmestre-Président était présent à la Commission de concertation ce matin et garantit que le débat a été de grande tenue et que l'échevine a fait preuve de beaucoup d'empathie par rapport à ce qui a été exprimé par les riverains. Comme nous sommes dans un organisme démocratique, il faut pouvoir débattre sereinement et non s'invectiver.